

Assemblée générale annuelle des parents

12 septembre 2023

Procès-verbal

Présence :

- | | |
|--------------------------------|-------------------------|
| - Véronique Bisson | - Jessica Béland-Pilon |
| - Alexandria Duchaussoy-Girard | - Anny-Pier Soucy |
| - Marie-France C. Lachaine | - Mélanie St-Amour |
| - Valérie Garneau | - Sarah-Louise Gélineau |
| - Karine Lavigne | - Sophie Bourgeois |

Direction – Ouverture de l'assemblée 1. Mot de bienvenue et signature de la feuille de présence	<p>Bonsoir, Mesdames et Messieurs, et bienvenue à votre assemblée. Je voudrais souligner la présence des personnes qui étaient membres du CÉ l'an passé et qui sont présentes.</p> <p>Mot de bienvenue</p> <p>Au nom de tout le personnel de l'école, je me permets de vous dire que nous sommes heureux d'accueillir tous nos élèves et nous sommes enchantés de reprendre les activités scolaires.</p> <p>Ouverture de l'assemblée générale à 18h33. Proposé par Karine Lavigne et appuyé par Mme Valérie Garneau.</p> <p>• Portrait de la clientèle :</p> <ul style="list-style-type: none">○ Actuellement, 291 élèves<ul style="list-style-type: none">- 1 ↘ préscolaire 4 ans- 2 ↘ préscolaire 5 ans- 1 ↘ 1^{ère} année- 1 ↘ 1^{ère} et 2e année- 1 ↘ 2^e année- 1 ↘ 3^e année- 1 ↘ 3^e et 4e année- 1 ↘ 4^e année- 1 ↘ 5^e année- 1 ↘ 5e et 6e année- 1 ↘ 6^e année- 4 ↘ Langage
---	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Thème de l'année : Tous ensemble dans la réussite. • Priorités : <ul style="list-style-type: none"> Le projet éducatif qui a pour objectif : <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter les taux de réussite en lecture. - Augmenter les taux de réussite en résolution de problème mathématique. - Diminuer le nombre d'incidents à caractère violent. • Principaux services de l'école : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le service d'orthopédagogie (5 jours); ○ Aide individualisée et récupération; ○ Le soutien à l'apprentissage du français pour les élèves non francophones ; (On cherche une ressource) ○ Le service de l'enseignante-orthopédagogue ; ○ Le service de sept techniciennes en éducation spécialisée (TES) ; ○ Le service de deux préposés aux élèves handicapés (PEH) ; ○ Le service de garde. • Clé du succès : La communication <p>Je suis persuadée que l'expertise collective du personnel, des parents et de la communauté contribue à rendre notre milieu apprenant enrichissant pour nos élèves ce qui ne peut qu'influencer leur goût d'apprendre et les encourager à persévérer.</p> <p>Au plaisir de passer cette année scolaire avec vous.</p>
2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée	<p>Je propose Marie-France Chartrand Lachaine.</p> <p>Proposé par Mme Sophie Bourgeois et appuyé par Mme Valérie Garneau.</p>
Direction	Je vous réfère à l'ordre du jour qui vous a été transmis.

<p>3. Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>Proposition</p>	<p><i>En faire la lecture.</i></p> <p>Est-ce qu'il y a des ajouts à l'ordre du jour ?</p> <p>J'accepte une proposition pour l'adoption de l'ordre du jour avec modification.</p> <p>Proposé par Mme Karine Lavigne et appuyé par Mme Sophie Bourgeois.</p>
<p>Direction</p> <p>4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'année précédente et suivis</p> <p>Proposition</p>	<p>Je vous réfère au compte-rendu de la dernière assemblée générale des parents, séance de l'année précédente. Lecture du document.</p> <p>Je demande maintenant une proposition afin de procéder à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents de l'année précédente.</p> <p>Seules les personnes présentes à l'assemblée de l'année précédente ont le droit de vote pour ce sujet.</p> <p>Adopté par Mme Valérie Garneau.</p> <p>Suivis s'il y a lieu :</p>

<p>Présidence – peut être la direction</p> <p>5. Nomination d'une présidence d'assemblée (processusélection)</p>	<p>Le rôle de la présidence d'assemblée est d'assurer le bon déroulement de l'élection des membres du CÉ (procédurier fourni par l'école).</p> <p><i>Faire la nomination d'un ou d'une présidente d'assemblée.</i></p> <p>J'accepterais une proposition d'un ou d'une présidente d'assemblée.</p> <p>Proposé par Mme Valérie Garneau.</p> <p>Je demande le vote.</p> <p>- Adoptée à l'unanimité.</p>
<p>Présidence-</p>	<p>Le rôle du secrétaire sera d'afficher le nom des mises en candidature, d'assurer le bon fonctionnement du dénombrement des votes. Cette personne transmettra, par écrit, les résultats du vote au président ou à</p>

6. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'assemblée (processus-élection)	<p>la présidente d'assemblée. Elle se chargera de détruire les bulletins de vote.</p> <p>Proposition : Marie-France Chartrand Lachaine</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>
Présidence d'élection 7. Nomination d'un ou d'une responsable du scrutin.	<p>Le rôle du scrutateur sera de remettre un bulletin de vote à chacun des parents présents ayant un enfant fréquentant l'école ? Il recueillera les bulletins de vote et en fera le décompte en rejetant les bulletins comportant plus de noms que les trois (4) postes à combler.</p> <p>Je propose Alexandria Duchaussoy</p> <p>M. / Mme Valérie Garneau fait la proposition</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>
Direction 8. Information du la composition et le fonctionnement du CÉ.	<p>Le CÉ est composé de six 6 parents, un parent substitut, trois (3) enseignants, une (1) personne du personnel de soutien et (1) représentante du Service de garde. Également, la direction et la direction adjointe de l'établissement ainsi que la possibilité d'un membre de la communauté. Ces derniers n'ont pas le droit de vote.</p> <p>Lorsqu'un membre est élu au CÉ, il doit se soumettre à un engagement d'une période d'un ou deux ans selon le mandat. Le Conseil prévoit environ 5 à 7 réunions pour l'année scolaire.</p> <p>La fonction première du CÉ est de se doter d'un projet éducatif. Ce projet éducatif consiste à définir ce qu'on veut pour nos enfants, développer une vision commune de l'école, se donner un projet global et stimulant tout en travaillant ensemble dans la même direction.</p> <p>La seconde fonction du CÉ est d'approuver le plan de réussite qui assure la mise en œuvre du projet éducatif. Les moyens pour réaliser les orientations et les objectifs sont soumis au CÉ pour approbation. Le CÉ doit s'assurer que le plan de réussite permette la réalisation de ce qui est recherché par le projet éducatif.</p> <p>En plus de ces deux dossiers, plusieurs sont traités en rencontre, soit le budget annuel, le temps alloué aux matières, les règles de conduite, les listes d'effets scolaires, etc. Nous vous invitons à consulter le rappor annuel à cet égard.</p>

Informations sur le comité de parent	Il s'agit de représenter, influencer, discuter et écouter les besoins de son milieu et les transmettre au centre de services scolaire. C'est un comité de nature administrative. Le rôle du représentant est d'assister aux rencontres de la CSSD et de faire un compte-rendu verbal au CÉ. Un substitut est également nécessaire. L'élection du représentant et du substitut est prévue à l'item suivant.
Informations sur le comité de parents du CSSD.	Il s'agit de représenter, influencer, discuter et écouter les besoins de son milieu et les transmettre au CSSD. C'est un comité de nature administrative. Le rôle du représentant est d'assister aux rencontres de la CSSD et de faire un compte-rendu verbal au CÉ. Un substitut est également nécessaire. L'élection du représentant et du substitut est prévue à l'assemblée générale de ce soir.
Présidence d'élection 9. Election des nouveaux membres du CÉ 4 postes et d'un substitue.	VOIR DOCUMENT - PROCÉDURE PRÉSIDENCE D'ÉLECTION Nous sommes maintenant au moment des élections au conseil d'établissement. Nous avons 3 postes pour un mandat de 1 an, 1 poste pour un mandat de 2 ans et un substitue à combler. Il est à noter qu'un des parents devra également être le représentant de notre école pour le comité de parent CSSD. Parents en élection : Valérie Garneau; Karine Lavigne; Sophie Bourgeois; Mélanie St-Amour; Sarah-Louise Gélineau et Anny-Pier Soucy.
Élection d'un représentant de parents au comité de parents CSSD et de son substitut	Nous sommes maintenant au moment des élections au comité de parents du centre de services scolaire des Draveurs. Mme Mélanie St-Amour a été élue par vote. Mme Valérie Garneau sera substitut.
10. Direction	Présentation des membres et du rapport annuel 2022-2023
Présidence d'élection 11. Formation de l'organisme de participation de parents (OPP) Donner la parole à la présidente de l'OPP, s'il y a lieu.	L'Organisme de Participation de Parents regroupe exclusivement des parents qui ont à cœur la réussite des élèves et qui veulent collaborer à la vie de l'école. Les parents membres d'un OPP s'impliquent dans la vie étudiante de l'école et réalisent divers projets et activités pour l'ensemble des élèves de notre milieu. À l'école, ce travail se fait en étroite collaboration avec les parents, le personnel enseignant et les membres du CÉ. Je demande le vote pour la poursuite du mandat de l'OPP.

Remettre les formulaires d'intérêt à signer.	7 votes : pour 0 vote : contre
Direction 12. Mot de la direction	Le calendrier des rencontres sera adopté lors la première rencontre du CÉ en octobre afin d'inclure tous les membres du personnel. La direction va également présenter les enjeux de l'année scolaire en cours, clientèle, etc. La première séance sera le 17 octobre 2023.
Direction 13. Période de questions.	Je vous invite à vous exprimer, émettre vos opinions ou vos attentes. Si nous ne pouvons répondre immédiatement à vos questions ou préoccupations, soyez assurés qu'un suivi sera fait de la part de la direction de l'école.
Direction 14. Levée de l'assemblée	Nous tenons à vous remercier de votre présence et soyez assurés que la direction, l'équipe-école, le CÉ et les membres de l'OPP travaillent ensemble afin d'offrir à nos jeunes une qualité de vie dans leur école et d'assurer une réussite scolaire à la hauteur de leurs rêves. L'assemblée est levée à 19h46 . Proposé par Sarah-Louise Gélineau, appuyé par Mme Karine Lavigne.